

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 13 septembre 2020 portant nomination
des membres du conseil d'école de Télécom ParisTech**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;
Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

Mme LAURENT (Anne), directrice mobiles et innovation à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, en remplacement de M. WEILL (Mathieu).

Article 2

Est nommé membre suppléant du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé des communications électroniques

M. LOAP (Solavy), ingénieur en chef des mines au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, en remplacement de Mme CAMPANA (Mireille).

Article 3

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU